

Assemblée générale de Cheminance

16 novembre 2025

Rapport moral

Chers amis,

Comme d'habitude, nous commençons notre assemblée générale par la lecture du rapport moral, sur lequel vous aurez à voter dans un instant, après, bien entendu, avoir pu exprimer vos points de vue.

Ce rapport moral, je souhaite l'ouvrir sur un hommage : notre association a perdu deux de ses membres ces derniers mois, Cathie Souchaud, qui est décédée en mars, Michel Lefranc, qui est décédé le mois dernier. Et Christian Mercadet, qui n'était plus adhérent mais qui l'avait été longtemps en tant qu'animateur, est parti au mois de juillet. Nous ne les oublions pas.

Nous commençons cette saison 2025-2026 avec une petite baisse d'effectif. Voici un tableau qui retrace l'évolution de l'effectif ces dernières années. A souligner, le nombre des nouvelles adhésions cette année.

Tout à l'heure, à l'occasion du rapport d'activité, vous verrez que, malgré un effectif en baisse, la participation aux différentes marches est restée à un niveau très correct. A noter, la confirmation de la marche rapide comme pratique assez régulière. Danièle Deguille en a organisé beaucoup, quelques marches ont été organisées par d'autres, Bernard Chaignaud, Joël Furet, très récemment Pascal Leroy. La confirmation, aussi, de l'intérêt pour la marche aquatique malgré l'absence de site adapté dans le département. Et enfin, l'expérimentation, sur quelques séances, de la mini-marche de 5 kms, à l'initiative d'Annie Grandry, qui semble également répondre à des besoins. Nos pratiques, donc, se diversifient.

La marche nordique a fait l'objet de 37 séances, avec une participation moyenne de 18 personnes. Et cela malgré les problèmes de santé de trois de nos animateurs habituels, qui ont été dans l'obligation de suspendre leur activité durant des périodes plus ou moins longues. La continuité de notre programme a pu être assurée notamment grâce à des concours supplémentaires apportés par Claude et Christian Gérard, qui nous ont bien dépannés.

Le rapport d'activité reviendra sur tout cela, ainsi que sur les séjours et les journées, entre autres.

Pour la nouvelle saison, nous sommes en ordre de marche avec le calendrier automne-hiver 2025-2026 que vous avez presque tous reçu, je pense. Pour les nouveaux, un rappel : avant de vous rendre à un point de covoiturage pour une rando, n'oubliez pas de consulter le site internet afin de vérifier que la rando que vous projetez de faire n'a pas été modifiée.

En ce jour d'assemblée générale, je pense que nous pouvons remercier et féliciter chaleureusement toutes nos animatrices et tous nos animateurs, celles et ceux que j'ai eu l'occasion de citer, mais également tous les autres, pour leur implication fidèle et la qualité et la diversité des parcours qu'ils nous proposent chaque semaine.

J'en viens à présent à l'organisation de notre AG d'aujourd'hui. Deux parties sont prévues : la première sur les questions statutaires, la seconde sur les questions dites diverses, ce qui ne signifie pas qu'elles soient moins importantes que les premières.

Au titre des questions statutaires, vous pourrez entendre, après le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier. Vous aurez à voter sur ces rapports, mais aussi sur le budget prévisionnel 2025-2026 ainsi que sur la cotisation au club pour l'année 2026-2027.

Ensuite nous passerons à l'élection d'une partie du conseil d'administration. Le CA se renouvelle par tiers, chaque année, le mandat d'administrateur étant de trois ans. L'an dernier, nous n'avions pu pourvoir que deux des trois sièges à pourvoir. Nous devons donc, aujourd'hui, pourvoir les trois postes pour lesquels les mandats viennent à échéance mais aussi le poste resté sans titulaire l'an dernier. Soit quatre postes. J'ai reçu six candidatures. Cela ne se refuse pas, je pense que tout le monde sera d'accord pour que nous dérogeons légèrement aux statuts en élisant les six candidats. Les candidatures restent possibles jusqu'à l'ouverture du vote, n'hésitez pas.

Une fois le CA élu, nous ferons une suspension de séance pour lui permettre d'élire les membres du bureau. Les membres du bureau sont élus pour un an.

Les résultats de ces désignations vous seront donnés dès la reprise de l'AG, puis nous aborderons les questions diverses.

L'une de ces questions revient chaque année, elle est importante, c'est celle de la sécurité de nos marches. C'est un domaine dans lequel il ne faut jamais baisser la garde.

Autre sujet à aborder, celui de la mobilisation du bénévolat associatif. Patrick et moi vous avons écrit à ce sujet le 14 octobre, nous avons à cœur de faire connaître les tâches et les activités qui permettent de mener ce programme soutenu de randonnées, semaine après semaine. L'arrivée de trois nouveaux administrateurs est une très bonne nouvelle, mais elle ne clôt pas le sujet. Nous en parlerons.

Enfin, je vous proposerai de prendre un temps d'échange au sujet de la traditionnelle fête associative du mois de juin. Celle du 14 juin, pour le quarantième anniversaire, a été réussie. La précédente, en juin 2024, avait été très intéressante, mais la participation des adhérents avait été faible. Nous vous proposerons un échange sur ce qu'il y aurait lieu de faire cette année, il faut vraiment qu'on en parle tous ensemble.

Merci de votre attention

Philippe Le Lann